



Prêt financier entre 2 associations sportives

Par **Tennis**, le **02/04/2010** à **12:29**

Bonjour,

Existe-t-il un cadre juridico-légal à la mise en place d'un prêt d'environ 6000 euros entre deux associations sportives ?

Si oui lequel ? Je ne trouve personne susceptible de me renseigner à ce sujet.

Pour information, je suis le président de l'association qui prêterait cette somme.

D'avance merci pour votre réponse.

Cordialement